



DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

Avenue Terrasson de Fougères - Abidjan Plateau - Adresse: BP V 98 Côte d'Ivoire
Tél.: (225) 20 25 38 00 / Fax.: (225) 20 21 35 87 - www.tresor.gouv.ci - Email: info@tresor.gouv.ci

Newsletter – Février 2023



La séance de travail qui se tenait, le 21 février 2023, entre le Premier ministre ivoirien, SEM Patrick Achi, et le Ministre de l'Économie française Bruno Le Maire a été couronnée par la signature d'une convention de coopération dans le domaine fiscal, paraphé à Bercy par le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'État, Moussa Sanogo.

A la une d'aujourd'hui...

1. **L'agence Fitch confirme la notation de crédit de la Côte d'Ivoire à « BB - » assortie d'une perspective stable**, confirmant les fondamentaux solides du pays et son ancrage dans la catégorie 'BB'.
2. **Signature d'une convention de coopération dans le domaine fiscal entre la Côte d'Ivoire et la France à l'issue d'une séance de travail conduite par le Premier Ministre, SEM Patrick Achi**. La France s'engage à apporter une assistance technique à la Côte d'Ivoire, afin d'améliorer les capacités de collecte des recettes fiscales.

3. La Banque Mondiale a présenté un nouveau Cadre de partenariat-pays (CPP) 2023-2027 avec la Côte d'Ivoire, axé sur une amélioration du capital humain et la création d'emplois dans le secteur privé

4. La quatrième édition de l'évènement « Inside the Startup » s'est tenue à Abidjan dans le but de promouvoir la mise en relation entre entrepreneurs et investisseurs ivoiriens

1. L'agence Fitch confirme la notation de crédit de la Côte d'Ivoire à « BB - » assortie d'une perspective stable

Dans son communiqué, publié le 24 février 2023, l'agence souligne que la note " BB- " reflète la poursuite de la dynamique forte de croissance économique du pays en 2022, en dépit du choc causé par la guerre en Ukraine. Cette revue démontre également la confiance de l'agence de notation vis-à-vis de la capacité de la Côte d'Ivoire à mettre en œuvre les mesures fiscales nécessaires pour atteindre l'objectif régional d'un déficit budgétaire à 3 % du PIB en 2025. Par ailleurs, l'agence salue les efforts continus du Gouvernement ivoirien pour la réalisation des programmes sociaux, de sécurité et d'infrastructures pertinents, en ligne avec le Plan National de Développement 2021-2025.

La notation de crédit de la Côte d'Ivoire est donc maintenue à « BB-/perspective stable » selon les agences Standard & Poor's et Fitch, et à « Ba3/perspective stable » selon l'agence Moody's.

2. Signature d'une convention de coopération dans le domaine fiscal entre la Côte d'Ivoire et la France, à l'issue d'une séance de travail conduite par le Premier Ministre, SEM Patrick Achi.

La séance de travail qui se tenait, le 21 février 2023, entre le Premier ministre ivoirien, Patrick Achi, et le Ministre de l'Economie français, Bruno Le Maire, a été couronnée par la signature d'une convention de coopération entre la France et la Côte d'Ivoire dans le domaine fiscal. A travers cet accord de partenariat, la France s'engage à apporter une assistance technique à la Côte d'Ivoire afin d'améliorer l'efficacité du système fiscal ivoirien et de renforcer les capacités de l'administration fiscale en matière de collecte des impôts.

Cet accord s'inscrit dans la dynamique des efforts de mobilisation des ressources intérieures par le Gouvernement. Cette dynamique s'est traduite par la hausse significative des recettes fiscales depuis 2020. En 2021, les recettes fiscales avaient augmenté de 16%, pour atteindre 2819 milliards de FCFA (soit c. 4.3 milliards d'euros).

3. La Banque Mondiale a présenté un nouveau Cadre de partenariat-pays (CPP) 2023-2027 avec la Côte d'Ivoire, axé sur une amélioration du capital humain et la création d'emplois dans le secteur privé

Le 2 février 2023, la Banque mondiale a présenté un nouveau Cadre de Partenariat-pays 2023-2027 avec la Côte d'Ivoire. Le Cadre de Partenariat pays a pour vocation de soutenir les ambitions économiques de la Côte d'Ivoire, telle qu'articulées dans la Vision 2030 et le Plan National de Développement 2021. Ainsi, ce cadre de partenariat s'appuie sur les principales conclusions du diagnostic du secteur privé national de 2020 identifiant les secteurs prioritaires d'investissement qui contribuent à la croissance de l'économie ivoirienne. Les priorités du Cadre de Partenariat 2023-2027 portent sur le développement du secteur agro-alimentaire et des zones rurales. Ainsi la Banque mondiale entend aider le Gouvernement à fournir un accès à l'électricité à 80 % des ménages d'ici 2026. Le cadre de Partenariat a également pour

vocation de renforcer la résilience des communautés et des infrastructures rurales face au changement climatique compte tenu de l'importance de l'agriculture dans l'économie ivoirienne.

Cette présentation d'un nouveau Cadre de Partenariat-pays 2023-2027 avec la Côte d'Ivoire s'inscrit dans la continuité de l'action de l'International Finance Corporation (IFC) pour soutenir le développement du secteur privé en Côte d'Ivoire. Au cours des cinq dernières années, l'IFC a engagé près de 950M\$ (dont 521M\$ mobilisés auprès d'autres partenaires financiers). En 2023, l'IFC prévoit investir 660M\$ dans des secteurs clés de l'économie ivoirienne, notamment le secteur financier, manufacturier et agroalimentaire.

4. La quatrième édition de l'évènement « Inside the Startup » s'est tenue à Abidjan dans le but de promouvoir la mise en relation des entrepreneurs et des investisseurs

L'Initiative de la Fondation Jeunesse Numérique, "Inside the Startup" est un évènement pour la promotion des entrepreneurs, ainsi que la mise en relation des startups et des partenaires. La quatrième édition de "Inside the Startup", qui s'est tenue le 22 février 2023, s'articulait autour du thème : « Quelles actions concrètes pour améliorer le niveau des startups technologiques ivoiriennes et en faire une meilleure promotion ? ».

A cette occasion, le ministre de la Communication et de l'Économie Numérique, Amadou Coulibaly, a indiqué que le Gouvernement ivoirien entend accompagner les startups en mettant en place un cadre stratégique, institutionnel et juridique propice à leur développement. À cet effet, il a rappelé que le 18 janvier 2023, un projet de loi portant sur la promotion des startups numériques a été adopté en Conseil des Ministres.

Rappelant que la question du développement des startups, tout comme celle de l'autonomisation de la jeunesse sont au cœur des priorités du Gouvernement, Amadou Coulibaly a invité tous les acteurs et investisseurs à s'impliquer aux côtés du Gouvernement afin de relever les défis d'insertion professionnelle de la jeunesse. Le Président de la République a fait de la Jeunesse sa priorité pour 2023.

Programme d'émissions de titres publics sur le marché UMOA

Liste des émissions réalisées sur le marché UMOA – février 2023

Instrument	Date	Montant levé (M FCFA)	Taux de souscription (%) ¹	Maturité (mois)	Coupon (%) ²	Rendement moyen pondéré (%) ³
Total février 2023		129 174				
OAT	07/02/2023	22 000	160%	36 M	5.30%	6.04%
BAT		40 000		3 M	n.a.	3.26%
BAT	14/02/2023	32 974	140%	6 M	n.a.	3.94%
BAT		12 000		12 M	n.a.	4.71%
BAT	28/02/2023	22 200	102%	6M	n.a.	5.20%
TOTAL BAT 2023		310 924				
TOTAL OAT 2023		22 000				
TOTAL 2023		332 924				

1. Taux de souscription = montant soumis / montant visé 2. Les BAT sont émis par adjudication à taux multiples et présentent des intérêts précomptés, contrairement aux OAT qui sont post-comptés 3. Rendement moyen pondéré

Source : UMOA – Titres

Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à vous rendre sur le site afin de consulter les Bulletins Statistiques trimestriels de la Dette Publique.

Pour toute question ou commentaire, nous vous invitons à utiliser l'adresse mail IR@tresor.gouv.ci. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.